39e Année - N° 3004. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 21 Mai 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1 00
Commerciales (la ligne).....1.00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Le Chemin de Fer de Gap à Barcelonnette

Dans notre numéro du 7 mai, nous avons relaté qu'une commission nommée par le Conseil Général des Basses-Alpes, comprenant MM. Emile Galici, André Honnorat, sénateur, Massot, Paul Reynaud, Gassier et Mouraire, tous conseillers généraux, avait été nommée pour étudier le tracet du chemin de fer de Barcelonnette à Gap par la vallée de la Durance, avec raccordement Sisteron-Tallard.

Cette intéressante affaire est réellement à l'ordre du jour, et nous sommes heureux de renseigner nos lecteurs en reproduisant ci-dessous l'article que nous lisons dans Le Petit Marseillais *sous la rubrique, Gap.*

Il y a longtemps que la question d'une voie de raccord entre Gap et Barcelonnette est posée devant les corps élus des départements des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes ; il y a longtemps qu'on en parle mais que l'on ne trouve pas la solution.

Va-t-on aboutir enfin ? On peut l'espérer. Si oui, tant mieux. En tout état de cause, les Conseils généraux des deux départements intéressés viennent de prendre une décision importante concernant le tracé du chemin de fer de Gap à Barcelonnette — et cela grâce à l'initiative de M. Valentin Chabrand, Conseiller général de Tallard, homme d'action par excellence.

Il y a plus de trente ans que la construction de la ligne de chemin de fer Chorges - Barcelonnette fut déclarée d'utilité publique, comme ligne stratégique. Elle devait suivre la vallée de l'Ubaye et traverser la Durance sur un point tout près de celui de la route de Barcelonnette ; une gare était prévue pour desservir les communes de Remollon, l'Espinasse, Théus, Rousset, Rochebrune et toutes les communes, les cantons de Seynes et Turriers.

Mais le projet de barrage de Serre-Ponçon, qui devait permettre d'accumuler 500 millions de mètres cubes d'eau avait amené une modification du projet de chemin de fer et l'on dut prévoir la construction d'un viaduc de plus de 60 mètres de hauteur et d'une longueur de 2 kilomètres. Cette décision privait cette vallée d'une gare pour la desservir. Les communes lésées protestèrent. Et, en présence des difficultés que présentait la construction du viaduc, la Compagnie P. L. M. invita ses services techniques à faire des études en vue de raccorder la ligne projetée à Gap comme le demandaient les communes lésées.

Ces études ont été abandonnées, comme aussi le barrage de Serre-Ponçon, en raison de l'impossibilité de trouver une assise rocheuse à moins de 80 mètres de profondeur. La construction du viaduc tombe d'elle-même.

M. Chabrand, dans son rapport au Conseil Général, estime que la ligne Gap-Barcelonnette s'impose. Du point de vue stratégique, elle se lie au projet d'établissement d'un camp d'aviation à Tallard conçu, paraît-il, par l'autorité militaire.

Du point de vue de l'Intérêt des Hautes et Basses-Alpes, elle est encore plus nécessaire. Soixante communes réclament la ligne de Barcelonnette par Remollon-Tallard à Gap — en attendant le raccordement Tallard-Sisteron, qui réparerait l'erreur commise. En effet, quand on a construit la ligne ferrée des Alpes, il eût été plus logique de suivre la voie des cours d'eau : la vallée de la Durance par Tallard-Gap et de Grenoble à Gap par la vallée du Drac, la Mure, Saint-Bonnet. Enfin, ne récriminons pas. M. Chabrand croit, et il a raison, qu'il suffit de ne pas retomber dans les mêmes erreurs.

La ligne de Sisteron-Gap par la Durance s'assimilie très bien à la ligne Marseille-Turin ; elle raccourcit les distances, évite les pentes trop fortes de Mison jusqu'à Veynes, de la Freysinouse, et est bien plus naturelle.

« En résumé, a conclu M. Valentin Chabrand, la ligne Gap-Barcelonnette s'impose, comme s'impose le raccord Sisteron-Tallard, et nous demandons aux assemblées départementales intéressées d'émettre un vœu formel pour que les études commencées par les services de la compagnie P. L. M. sur le raccordement Gap - Barcelonnette soient reprises d'urgence ». Ce vœu a été adopté par le Conseil Général des Hautes-Alpes. Il a été transmis à celui des Basses-Alpes qui s'y est associé et a décidé la constitution d'une commission qui aura pour mandat de se mettre en rapport avec la commission désignée par le Conseil Général des Hautes-Alpes pour étudier en commun les moyens de réalisation les plus pratiques de ce projet.

La décision prise par les deux Conseils Généraux est la preuve de l'intérêt que prennent les deux départements à l'établissement d'une ligne ferrée, dont l'utilité est démontrée au point de vue économique de la région, ce qui doit surtout nous préoccuper. Il y a tout lieu de croire que le projet ne restera pas enseveli dans les cartons de l'administration. — F. G.

En Mairie

Après la magistrale réponse de M. Paret, maire de Sisteron à M. Turcan, premier adjoint, on s'attendait dans le public à une rupture sensationnelle entre les deux premiers magistrats de notre ville, on s'y attendait d'autant plus que M. Turcan avait déjà annoncé dans son journal électoral que pour divers motifs il se retirait de la mairie pour ne jamais plus y rentrer..... On s'attendait donc tous les jours à connaître sa démission officielle et celle de ses amis décidés à le suivre dans sa retraite. Il n'en est rien et nous ne serions pas surpris d'apprendre maintenant qu'un revirement d'opinion s'est produit chez lui et qu'il reste en mairie uniquement pour contrecarrer les projets du maire.

A vrai dire nous aurions cru M. Turcan plus ferme dans ses déclarations et dans ses décisions. On voit qu'il aime à évoluer dans l'équivoque....

La brouille est donc en pleine assemblée municipale : on ne peut cette fois en douter : elle est visible, elle est patente et chacun peut conclure que notre pays déjà malmené par les décrets-lois et abandonné par nos députés, va souffrir davantage de la division de nos édiles — division qui porte un grave préjudice aux grosses affaires pendantes devant le Conseil municipal. Voilà ce qui s'appelle faire de la bonne administration... pendant ce temps les villes voisines s'enrichissent des dépouilles de notre malheureux Sisteron.

La situation est trop grave et trop pleine d'aléas pour que cet état de choses dure deux ans encore, on comprend très bien dans le public quelle ne peut s'améliorer ; les électeurs ont le droit eux aussi de dire leur mot et d'indiquer à qui ils veulent accorder leur confiance. Ils ne veulent pas être plus longtemps les témoins bénévoles des querelles et des animosités sachant par expérience combien sont coupables ceux qui en sont les auteurs. Une démission collective s'impose donc et une nouvelle consultation électorale est nécessaire : les intérêts du pays gravement menacés l'exigent.

Philémon.

Pour deux Héros

Dans ce journal, où nous n'avons jamais voulu considérer la politique qu'en fonction de la Patrie, où rien de ce qui touche à la France ne saurait nous laisser indifférents, nous tirons notre chapeau, bien bas, devant Nungesser et Coli. Leur merveilleuse hardiesse, quel qu'en soit le sort, accroit le patrimoine moral de notre pays.

En ce sens, du moins, elle n'aura pas été inutile. Si elle n'a pas fait la démonstration que la traversée de l'Atlantique en avion est chose facile elle atteste qu'en France la race des héros n'est pas morte. A quelque heure que ce soit, et même dans l'aube des temps pacifiques, une telle constatation demeure précieuse au cœur d'un peuple.

Nungesser, Coli, bravo !

UN RIGOLO

Il y a des électeurs qui prennent leurs droits au sérieux et qui tentent d'envoyer au Parlement des gens raisonnables. D'autres, aimant surtout à rire, ne doivent voir dans les élections qu'une occasion de bien s'amuser.

Certainement les électeurs des Basses-Alpes qui ont voté pour M. Charles Baron, appartiennent à cette deuxième catégorie, car ils ont choisi un représentant qui, lorsqu'il prend la parole à la Chambre, a le talent de déchainer l'hilarité générale. Le malheur, c'est que le pauvre homme ne le fait pas exprès et qu'il semble ignorer ce que ses interventions ont de ridicule.

A en juger par ses discours à la Chambre, on ne doit pas s'ennuyer dans ses réunions électorales.

Alors qu'il s'agissait de se prononcer sur la levée de l'immunité parlementaire de Doriot, on vit le citoyen Charles Baron se lever pour défendre son collègue. Il adjura les députés en termes qu'il voulait pathétiques, mais qui mirent en joie même les communistes, de renoncer aux poursuites contre Doriot « représentant de la souveraineté nationale. »

Puis, il conclut avec une période grandiloquente qu'il a déjà placée à la fin de plusieurs de ses discours :

« Prenons exemple sur nos pères, les géants de 93 qui firent rouler les têtes et les couronnes au pied de l'échafaud égalitaire. »

On riait à se tordre sur tous les bancs de la Chambre, quand, très grave et très digne, le Charles Baron se rassit, fier de son succès.

Mais si les « géants de 93 » avaient à liquider le compte de Doriot, soyez certains que celui-ci s'en tirerait à moins bon compte que ne le pense le clownesque Charles Baron.

La Victoire, 14-4-27.

On trouve mort chez lui l'ancien Député Gustave Hubbard

On annonce le décés en son domicile, rue Saint-Dominique, à Paris de M. Gustave-Adolphe Hubbard.

Le gérant de l'immeuble où il habitait, lui ayant écrit sans obtenir de réponse, vint pour le voir. Ayant frappé inutilement, il eut l'idée de regarder par le trou de la serrure. Il aperçut M. Hubbard assis sur une chaise et ne donnant plus signe de vie. Le commissaire de police prévenu fit ouvrir la porte.

Les premières constatations révélè-

© VILLE DE SISTERON

rent que la mort qui serait dûe à des causes naturelles remontait à une dizaine de jours.

M. Gustave Hubbard avait été chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la guerre en 1881. De 1885 à 1893, il siégea à la Chambre des députés comme représentant du département de Seine-et-Oise, puis de 1902 à 1906 comme représentant des Basses-Alpes. Il se présenta sans succès aux dernières élections sénatoriales de Seine-et-Oise.

Nos lecteurs se rappellent encore les incidents nombreux qui surgirent à l'occasion de la campagne électorale de M. Hubbard ; c'est déjà de la vieille histoire, mais souhaitons qne pareils incidents ne se renouvellent plus dans notre pays.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nous publierons samedi prochain l'éditorial de notre ami Galici, que nous recevons trop tard pour être inséré dans ce numéro.

Les Adieux de l'Eldorado.

M. Ricou, le distingué directeur du Touring-Hôtel et de l'Eldorado est heureux de porter à la connaissance du public qu'à l'occasion de la vente de l'Eldorado et avant que cet établissement ne reçoive, à la date du premier Juillet, une nouvelle destination, il offre à sa fidèle clientèle et au public sisteronnais un grand bal populaire avec entrées gratuites demain dimanche à 9 heures avec le concours de l'orchestre du Boumas.

Ce sera une soirée où l'on s'amusera ferme et où l'on sablera le champagne car M. Ricou, qui veut laisser un bon souvenir parmi la population, consent à baisser la bouteille de Champagne au prix incroyable de 15 francs.

Tous, demain soir, à l'Eldorado.

La musique en corps participera à cette soirée d'adieux.

Pour les " Gueules Cassées "

Les nombreuses personnes qui assistèrent au dernier concert-bal donné à l'Eldorado par *Les Touristes des Alpes* et qui versèrent une obole au bénéfice de la grande association des mutilés de guerre « *Les Gueules Cassées* » apprendront que la somme de 127 francs provenant de la quête, a été versée par les soins de M. Lieutier, trésorier de la Musique, au *Petit Marseillais*, qui recueille les souscriptions publiques et les fait parvenir au comité dirigeant de cette association.

Encore une fois merci aux généreux donateurs et à la musique, qui sut dans la joie, penser un instant aux victimes de la guerre.

Horaire des Trains

Service d'été. — Voici en ce qui nous concerne l'heure de passage des trains à Sisteron.

Venant de Veynes, omnibus de passage à Sisteron à 6 h. 07 ; départ pour Marseille à 6 h. 12.

Départ de Sisteron pour Veynes à 6 h. 21.

Venant de Marseille, de passage à Sisteron à 9 h. 51 ; départ pour Veynes à 9 h. 56.

Venant de Veynes de passage à Sisteron à 10 h 35 ; départ pour Marseille à 10 h 41.

Venant de Marseille de passage à Sisteron à 11 h 25 express, départ pour Lyon à 11 h. 38.

Venant de Veynes, omnibus de passage à Sisteron à 15 h. 17 ; départ de Sisteron pour Marseille à 15 h. 27.

Venant de Lyon, express de passage à Sisteron à 17 h. 55 ; départ de Sisteron pour Marseille à 17 h. 58.

Venant de Marseille, omnibus de passage à Sisteron à 20 h. 32, départ de Sisteron pour Veynes à 20 h. 42.

Venant de Veynes, omnibus, arrivée à Sisteron à 21. 37.

Sisteron-Marseille. – Sisteron, départ, 6 h. 12, omnibus, arrivée à Marseille à 11 h. 56.

Sisteron, départ 10 h. 41 ; arrivée à Marseille à 16 h. 16.

Sisteron, départ, 15 h. 27 ; arrivée à Marseille à 21 h. 53.

Sisteron, départ, 17 h. 58, express, arrivée à Marseille à 22 h. 15.

Marseille-Sisteron. – Marseille départ 4 h. 30, omnibus, arrivée à Sisteron à 9 h. 51.

Marseille, départ 7 h. 35, expres, arrivée à 11 h. 35.

Marseille, départ, 9 h. 20, omnibus arrivée à Sisteron à 14 h. 30

Marseille départ, 9 h. 20, omnibus arrivée à Sisteron à 20 h. 32.

Canal de St-Tropez

M. Lieutier Auguste, surveillant des eaux du dit canal est démissionnaire de ses fonctions.

Don --A l'occasion d'un deuil cruel une personne généreuse désirant garder l'anonymat a fait don de cinquante francs à la Société de Secours Mutuels des femmes de Sisteron.

La Société très sensible à ce beau geste adresse ses remerciements et condoléances à la famille.

La "Semaine de la Santé" dans les Basses-Alpes

La "Semaine de la Santé" organisée par l'office National d'hygiène sociale et le Comité National de Défense contre la tuberculose, sous les auspices de M. le Ministre du travail et de l'hygiène et de M. André Honnorat, Sénateur, se déroule actuellement dans les Basses-Alpes avec le plus grand succés,

Déja Digne, Seyne, Le Lauzet, Barcelonette, Jausiers, Sisteron, St-Auban ont été visités par M. Mario Prax, conférencier. La propagande se poursuit également dans les centres suivants :

Forcalquier, Manosque, Saint-Tulle, Gréoux, Valensolle, Riez, Castellane, Les Mées et Oraison.

Syndicat des Entrepreneurs

Il a été signalé à notre syndicat que certains travaux à effectuer dans le département et non adjugés, faute de preneurs parmi les entrepreneurs patentés, ont été remis à des tâcherons de nationalité étrangère, n'ayant aucune attache dans la région, et ne paraissant pas être soumis à toutes les charges qui sont imposée aux entrepreneurs sus-indiqués.

Le syndicat estimant que les entrepreneurs se trouvent de ce fait lésés, a émis le vœu :

Que les administrations exigent des tâcherons auxquels elles confient des travaux, toutes les conditions prévues sur les affiches d'adjudications et que les dit tâcherons soient soumis à toutes les charges imposées aux entrepreneurs de travaux publics.

Ce vœu ayant été transmis à l'administration compétente, il ne fait pas de doute qu'une suite favorable lui sera donnée.

Avis de Vente

M. Ricou, directeur du Touring-Hôtel, porte à la connaissance du public, que par suite de la vente de l'Eldorado et de l'hôtel Guindon, il met, à partir de ce jour, le mobilier de ces deux établissements en vente consistant en **Toilette, table, commode, glace, fauteuil, sceaux, brocs, cuvettes, chaises, bancs et autres,** etc, etc...

S'adresser à M. Ricou, avenue de la gare.

Nécrologie. — Mardi matin une longue théorie d'amis accompagnait au champ du repos une figure bien Sisteronnaise : M. Léon Laborde, notaire à St-Geniez mais habitant Sisteron décédait en quelques jours à l'âge de 82 ans emportant avec lui l'estime et la sympathie de la population de Sisteron et des environs.

Le défunt, dont la vie fut toute de labeur et de droiture, avait su par son extrême amabilité mériter la confiance du public et de ses confrères du département, dont il était le doyen, et qui l'élurent président de la Chambre des notaires.

Selon sa volonté ses obsèques furent simples et aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe.

Nous joignons nos sincères condoléances aux nombreuses marques de sympathie témoignées à la famille en cette douloureuse circonstance.

Eldorado-Théâtre.

La Tournée Malbert-Palmer présente le samedi 4 Juin à l'Eldorado le célèbre vandeville militaire *Tire au Flanc* avec une célèbre troupe.

CABINET DENTAIRE AMERICAIN

1, Avenue de la Gare — SISTERON
(maison Turcan)

Le Dentiste Américain P. L. CETTIER LOWE fait savoir à ses clients qu'il a repris ses consultations et qu'il recevra tous les **samedis à partir du 28 mai prochain.**

Spécialiste de travaux fixes. Bridges, Crowns, Inlays

90, Rue Paradis, Marseille

Désirez-vous une **bonne moto, 5 H. P. d'occasion. Parfait état.**

Pour renseignements, adressez-vous à M. Praron, Le POET (H-A .)

On demande un comptable ayant aptitudes. S'adresser au bureau du Journal

A vendre Cheval koob anglais, avec voiture 2 roues, fort trotteur, bon pour tous travaux et très sage.

S'adresser à M. Bec, Sisteron (B-A)

Bonne occasion. -- **Piston** à l'état de neuf, avec ses tons, à vendre S'adresser au bureau du journal.

On demande un apprenti peintre rétribué de suite. S'adresser au bureau journal

ETAT-CIVIL

du 13 au 21 mai

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Lionel-Jean-Marie Reynier quartier-maître fourrier, à Sisteron et Mlle Denise-Théodora Bonnet, à Sisteron.

NAISSANCES

Marcel-Lucien-Léopold Latil, r. Déleuze

DÉCÉS

Antoine Carras, 70 ans, hôpital.
Joseph-Auguste Eyssotier, 86 ans, hôp.
Thomas-Léon Laborde, 83 ans.

VOLONNE

Nous avons eu la visite d'un curieux voyageur, c'est un globe-trotter d'origine hongroise qui a fait un pari de 400.000 dollars avec une société sportive américaine qu'il ferait en vingt ans le tour du monde, du 11 avril 1909 au 11 avril 1929 de San-Fracisco à S.F. parcourant ainsi à pied et sans argent 155.000 klms. Le dernier pays par couru sans encombre a été l'Europe centrale ; mais dans les Alpes Maritimes il fut renversé par une auto et quand il sortit de l'hôpital de Nice voici quelques mois, il avait une jambe brisée et n'avance plus que lentement avec des béquilles. Il est néanmoins reparti avec courage et revenait de la vallée du Jabron, se dirigeant sur Marseille, où il doit prendre le mois prochain un cargo-boat qui le ramènera en Amérique. Il ne lui reste plus que la traversée de cette contrée soit 11.000 klms pour arriver au jour dit et gagner ainsi son enjeu, ce que nous lui souhaitons avec meilleure chance !

DERNIÈRE HEURE

Sports. Pour clôturer la saison de foot-bal demain dimanche à 14 h. grand Event sportif entre l'équipe 1re des *Scouts Gapençais* et notre vaillante première équipe locale.

Bal. — A l'occasion de l'Ascension Printania-Jazz donnera un grand bal en matinée et en soirée au Casino.

REMERCIEMENTS

Les familles ESTUBLIER, ARTABAN, LIEUTIER, de la Baume, RICHAND de Mison, remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur douleur a l'occasion du décès de

Madame Honorine ESTUBLIER

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère regrettée.

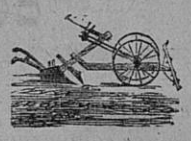

Chronique Agricole

Produits Mélassés

REVUE DES COURS

Paris, le 28 Avril. — Les 100 kilogs, départ, non logés par wagon de 5.000 kilogs,

Paille Mélassée, 22 à 25 pour cent de sucre	69 frcs.
Aliment mélassé Sucrazote, 28 à 35 pour cent de sucre .	77
Son mélassé, 25 pour cent	87
Aliment complet pour chevaux, 25 pour cent d'avoine	87
Et à 50 pour cent . .	104
Concentré pour vaches laitières, 20 p. cent protéine .	117
Pour bœufs à l'engrais 15 pour cent de protéine .	105
Pour moutons 18 p. cent	107
Pour porcs, 20 p. 100 .	117
Provende mélassée pour volailles	123
Pour lapins . . .	118

La hausse exceptionnelle et inattendue de l'avoine, dont le cours dépasse sensiblement 130 francs le quintal, accentue la demande pour les produits mélassés dans les fermes d'élevage et d'engraissement, ainsi que dans le camionage et les transports. Nous recommandons à ceux qui détiennent encore des stocks d'avoine, de les écouler sans attendre pour profiter des cours élevés du moment.

Il est à noter que les prix des aliments mélassés ne changent pas. Tant qu'il en sera ainsi, il y aura intérêt à les acheter en substitution de l'avoine. Etant donné que les bonnes provendes mélassées ont une valeur nutritive au moins égale à celle de l'avoine et que le taux de substitution est généralement de 50 p. o/o, on réalise facilement de cette manière une économie de 45 à 50 fr par quintal Il n'y a donc pas lieu de trop s'inquiéter de l'augmentation du coût de la vie pour les animaux puisque l'industrie des produits mélassés est là pour la combattre d'une façon nette et efficace.

Produits Mélassés Sucrazote
57, Avenue de Malakoff, PARIS XVIe

Articles de pêche, en vente à la Librairie LIEUTIER.

A REMETTRE DE SUITE

Boucherie-Epicerie

bien achalandée

S'adresser à M. F. Alphand
à PEYRUIS (B-A.)

A VENDRE

Viole piano automatique, état de neuf.

Appareil de Cinéma, état de neuf, marque Gaumont.

Piano automatique de la maison Guérin de Marseille, 2 cylindres de rechange.

S'adresser à M. RICOU, Eldorado, Sisteron (B-A).

© VILLE DE SISTERON

Remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse poudre calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vielles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt-compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Etude de Me Guillaume **BUES**,
notaire à Sisteron
Successeur de Me BOREL

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrats passés devant Me Guillaume **Buès**, notaire à Sisteron, les seize, vingt et vingt-un avril mil-neuf-cent-vingt-sept, enregistrés,

Monsieur Philémon-Albéric **Jullien** bourrelier, demeurant à Sisteron ;

Monsieur Marius-Auguste **Chevalet** propriétaire-agriculteur demeurant à Montlaux (Basses-Alpes) ;

Et Monsieur François-Célestin **Moyne**, restaurateur et propriétaire demeurant à Sisteron ;

Ont acquis de Monsieur Léonce-Albert **Thélène**, avocat et propriétaire demeurant à Marseille, 86, Boulevard Chave, savoir :

Monsieur **Jullien**, moyennant le prix principal de *trois mille francs*, la partie d'immeuble attenante du côté du couchant au corps principal de la maison d'habitation que Monsieur **Thélène** possède à Sisteron, rue Droite : ladite portion d'immeuble vendue qui est encastrée dans l'empâtement de la partie de maison voisine appartenant à Monsieur **Jullien** et qui parait être cadastrée sous les numéros 563 et 565 de la section G, comprend, savoir :

a) en sous-sol : un cave à laquelle on accède par une trappe se trouvant dans le couloir dont il sera ci-après parlé :

b) et au rez-de-chaussée ainsi qu'au dessus de la cave sus-désignée : partie du réduit auquel on accède par un couloir ayant porte sur la Rue Droite, dont l'usage était commun à Messieurs **Thélène** et **Jullien**.

Monsieur **Chevalet**, moyennant le prix principal de *quinze mille francs*, une propriété en nature de jardin, close de murs et de grilles, sur laquelle se trouve un petit bâtiment d'habitation et des arbres d'agrément, sise sur le territoire de la commune de Sisteron au quartier des Plantiers, paraissant cadastrée sous les numéros 201 p. 208 p, 208 p, et 209 de la section B pour une superficie de trente-un ares, soixante-cinq centiares.

Et Monsieur **Moyne**, moyennant le prix principal de *dix mille francs* une propriété en nature de pré sur laquelle se trouve un petit bâtiment, sise sur le territoire de la commune de Sisteron au quartier du Plan de la Baume, paraissant cadastrée sous les numéros 794 p. 794 p, 795 p, et 795 p. de la section B lieu dit Plaine de la Baume pour une superficie de deux hectares six ares vingt centiares.

Copies collationnées de ces contrats ont été déposées au Greffe du Tribunal civil des Basses-Alpes le dix-sept mai courant et l'acte de dépôt dressé par le Greffier sera signifié incessamment :

1° A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil des Basses-Alpes à Digne ;

2° Et à Madame Fanny-Marguerite-Marie **Rouelle**, sans profession, épouse de Monsieur Léonce-Albert **Thélène**, vendeur sus-nommé demeurant avec lui à Marseille.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

G. BUÈS.

DEPOT

de TEINTURE-NETTOYAGE
chez Mme Margaillan,
55, Rue Droite, SISTERON
(2e étage, maison Bourgeon.)
— *S'y adresser pour tous travaux.* —

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Boulevard Sébastopol, la hernie, infirmité dangereuse, n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par les Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ce nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ**, la **SANTE**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **GUÉRISON DEFINITIVE**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser à **M. GLASER**, qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à

SISTERON, Samedi 21 Mai, de 10 heures à 5 heures, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, Vendredi 27, hôtel des Ilices.
DIGNE, 28 Mai, hôtel Boyer-Mistre.
LARAGNE, Mardi 31, de 11 heures à 3 heures, Grand hôtel moderne.

Nlle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes. Traité de la Hernie, fco sur demande à M. GLASER, 44 Bd Sébastopol, Paris

---

TEIGNEZ

vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture

KABILINE

RAVIVEZ
VOS ÉTOFFES

légères en **5** minutes avec les

BOULES KABILINES

les plus riches en colorant

VENTE RECLAME

Droguerie Bernard
52, rue Droite - SISTERON

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

BOUCHONS ET LIÈGES

Importante fabrique demande partout représentants sérieux. Prix très réduits. Fortes remises.

MANUFACTURE
DU BOUCHON RECLAME
MARMANDE (Lot-et-Garonne)

En vente à la librairie Lieutier.

Location d'Automobiles

GARAGE GALVEZ

Rue de Provence — SISTERON

—o— *TELEPHONE* 2. —o—

Garage des Alpes

RAMÉRO

Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles :

Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie	5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques	8,500 »
Frégoli 500 k. Torpèdo 6 pl. sans transform.	6,500 »
Chassis Ford écl. dém.	6,500 »
Ford origine. 5 et 6 pl. dém. conduite intér.	8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq.	8 500 »
Normande 1 tonne	10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses	13.500 »

— *Garage pour autos et camions* —

Location d'Automobiles

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

AUTOMOBILES DONNET

JEAN Auguste

Avenue de la Gare - SISTERON - Bas.-Alpes

7 CV.	Commerciale.	16,500
	Commerciale mixte	17,000
	Torpédo luxe	19,000
	Conduite intérieure, 2 portes	20,000
	Conduite intér. 4 portes, luxe	24,000
11 CV.	Camionnette Normande.	19,000
	id. commerc. mixte	24,500
	Torpédo 4 et 6 pl. grand luxe	31,000
	conduite int. 4 et 6 pl. gr. luxe	35,000
	chassis 1200 k.	19,500
	id. carossé.	25,000

Tous ces modéles ont 4 vitesses, freins sur les 4 roues, compteur kilométrique, montre, éclairage et démarrage électrique, oléomètre, klaxon.

© VILLE DE SISTERON

Un PERNOD Fils..!.

Anis supérieur fabriqué par la Maison PERNOD Fils de Pontarlier (Doubs), livré exclusivement dans les anciennes bouteilles de PERNOD Fils.

En vente à la *CAVE NATIONALE*
56, Rue Saunerie -- SISTERON

PREMIERE COMMUNION

Madame Vve Adolphe AUTRAN

CHAUSSURES

11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et toile blanche ainsi que pour le sport et le travail à des prix très modérés

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

La Maison MENARD Frères dont les Etablissements sont à THOUARS (Deux-Sèvres) depuis plus d'un demi-siècle demande Agents actifs ou dépositaires sérieux, pour la vente de ses spécialités vétérinaires très connues et très estimées des cultivateurs.

Papier ver-à-soie en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

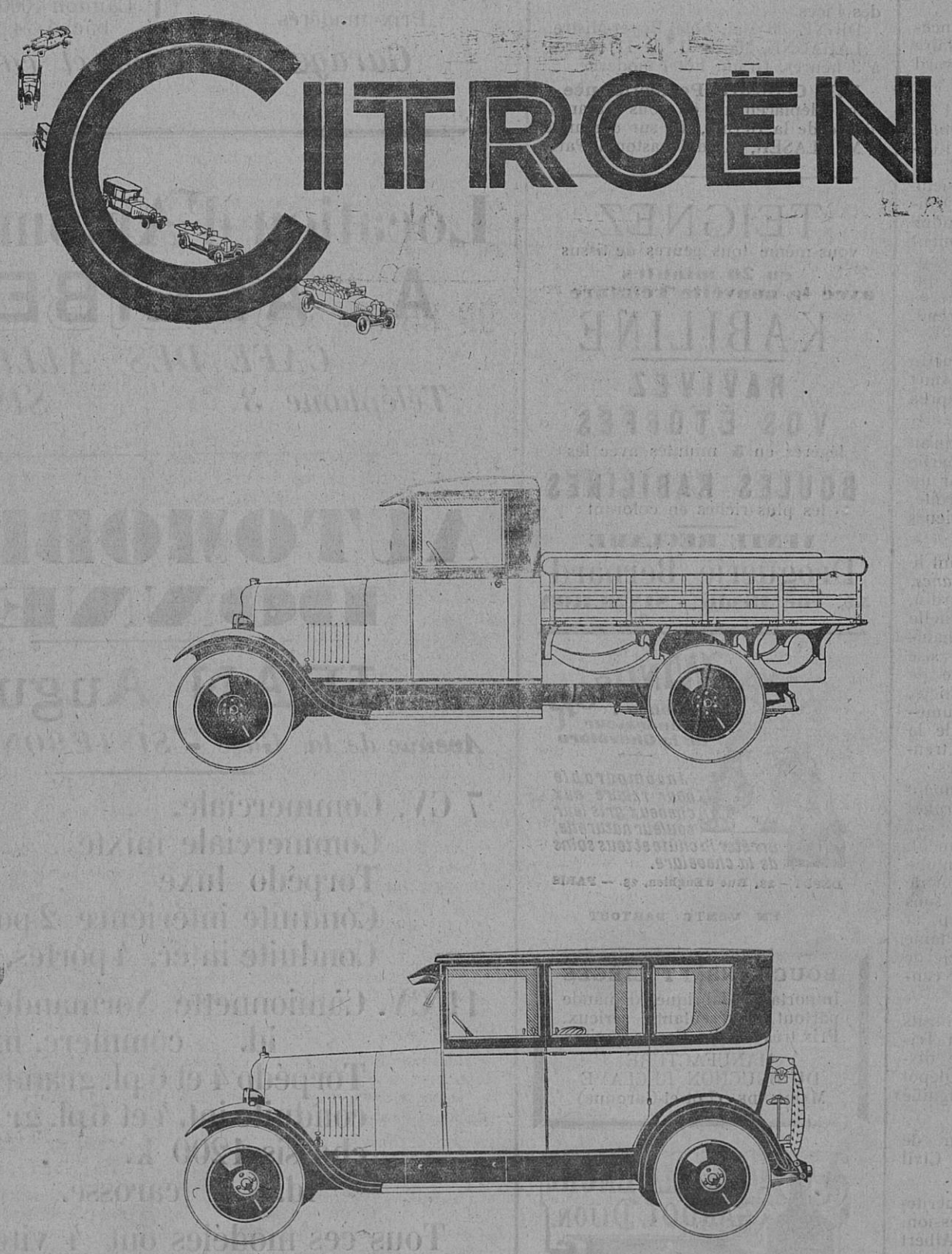

Le gérant,

© VILLE DE SISTERON

Vu pour la légalisation de la signature ci contre, Le Maire,